

Diplômée Notaire de l'Université
 Paris II – ASSAS
 Diplômée EM LYON Business School

4, cours de Verdun
 77100 MEAUX

Tél : 01.60.25.64.34
 Fax : 09.70.61.24.86
 etude.corcos@notaires.fr

LE CALENDRIER D'UNE VENTE

J	Accord entre le vendeur et l'acquéreur sur les conditions de la vente
1 semaine*	Signature de la promesse de vente après obtention de toutes les pièces nécessaires à la rédaction de l'acte. Etant ici précisé que lors de la vente d'un lot de copropriété le délai est rallongé à 10 jours
Signature de l'avant-contrat	Annonce des frais d'acquisition à l'acquéreur. Versement par l'acquéreur d'une provision sur frais de 400 euros. L'acquéreur devra également procéder au virement sur le compte étude du montant du dépôt de garantie. Le virement bancaire est obligatoire.
J+3j max	Purge du délai de rétractation
J+ 7j max	Constitution du dossier par le notaire.
J+45j**	Justificatif de l'obtention de l'offre de prêt par l'acquéreur à la date convenu à l'avant-contrat
J+70j**	La date de signature est envisageable sous réserve que le notaire ait reçu toutes les pièces administratives nécessaires à la rédaction. Le prix doit être viré à l'étude obligatoirement
Publicité foncière	L'acte est déposé par l'étude au service de la publicité foncière compétent. Le délai de publication est variable d'un bureau à l'autre et peut prendre plusieurs mois. Après publication envoi du titre de propriété à l'acquéreur avec son solde de compte.
*= sous réserve d'avoir l'intégralité des pièces nécessaires à la rédaction de l'avant-contrat	
**= ce délai peut varier d'un dossier à l'autre. Il convient pour connaître la date exacte de se référer à l'avant-contrat	

